

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2019042428

Dossier numéro : 2019-11-06/03

Titre

6 NOVEMBRE 2019. - Agence flamande des impôts. - Avis relatif à l'indexation de plein droit du prélèvement sur les points de prélèvement d'électricité. - Année d'imposition 2020

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 22-11-2019 page : 107985

Entrée en vigueur : 01-01-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)